

Conseil de quartier Jean Jaurès Châteaudun

Lundi 5 novembre 2018

20 heures



Présentation de la future résidence seniors

site de l'ancien hôpital



JEUDI 15 NOVEMBRE
2018

À 19 HEURES
Maison du Peuple
Place de la Résistance
BELFORT

Avez-vous des questions ?



Le Conseil municipal des enfants de Belfort

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort

et

Monique MONNOT

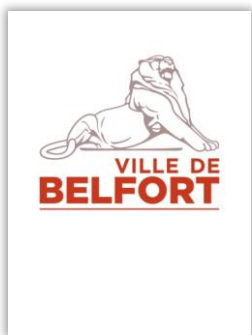
Adjointe au maire chargée du Conseil municipal des enfants



En 2014 la Municipalité a décidé d'enrichir la Ville de Belfort d'un Conseil Municipal des enfants.

Objectif : favoriser la participation des élus juniors à la vie publique locale dès le plus jeune âge et transmettre des valeurs importantes : liberté, égalité, fraternité et laïcité.

Le Conseil municipal des Enfants est renouvelé chaque année.
Octobre 2018 - octobre 2019 : 5^e mandature.



Installation du Conseil municipal junior 2018-2019



Le fonctionnement du Conseil municipal des enfants

par

Monique MONNOT

Adjointe au maire, chargée du Conseil municipal des enfants



Modalités de l'élection

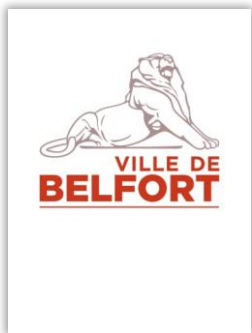
Pour être candidat : être élève de CM2 dans l'une des 18 écoles primaires de la ville (15 publiques et 3 privées) et être domicilié à Belfort.

Nombre de conseillers élus : 36, à parité

Date et durée de la campagne : une semaine début octobre

Date de l'élection des conseillers : durant la semaine qui suit celle de la campagne électorale

Installation du CME en séance plénière sous la présidence du Maire de Belfort courant octobre

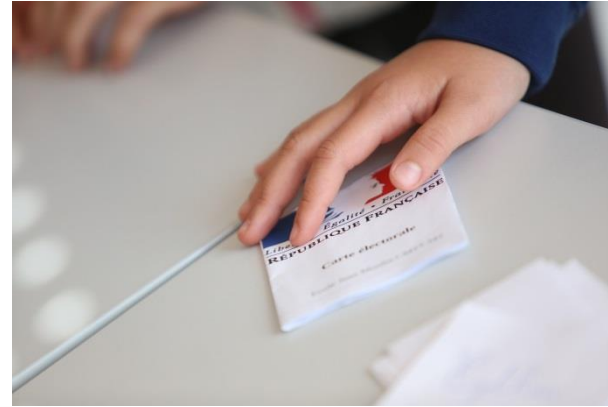


Élection à l'école Jean Moulin

Affiche de campagne



Carte électorale



Urne



Bureau de vote

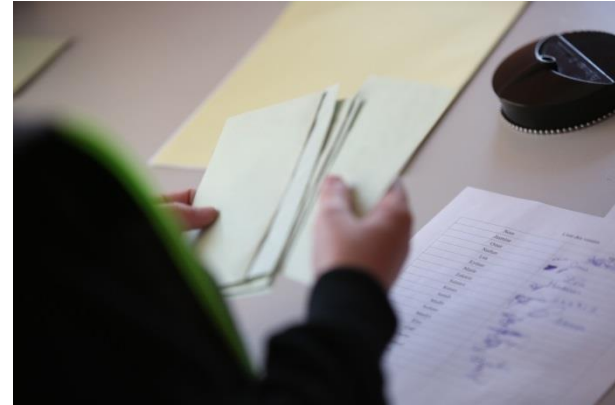


Le dépouillement

Ouverture de l'urne



Comptage des enveloppes



Ouverture des enveloppes



Comptage des voix par candidats

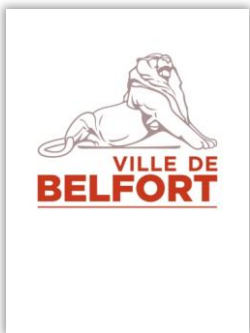


Présentation des activités

Les Conseillers juniors se répartissent en 4 commissions :

- communication vie scolaire (conception du P'tit mag)
- culture
- développement durable et droits des enfants
- handicap

Chaque commission se réunit une fois par mois



Activités du CME



Visite annuelle de l'Assemblée Nationale



Réunions en commissions



« Mon cartable connecté », action en faveur des enfants hospitalisés



Cérémonies patriotiques

Avez-vous des questions ?



Réaménagement de la rue de la Savoureuse

par

Jean-Marie HERZOG

Adjoint au maire chargé de l'Urbanisme et des Travaux



Objectif du projet

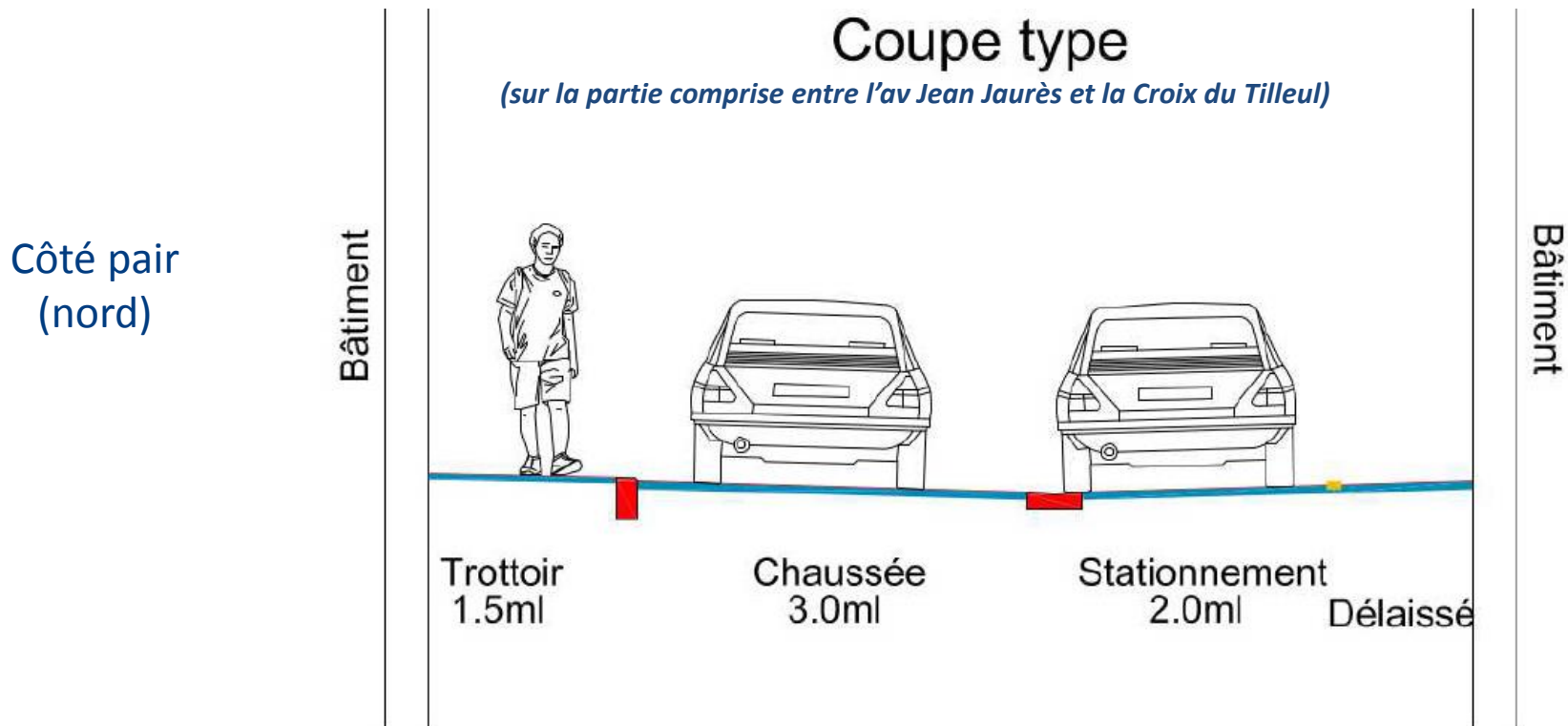
Refaire à neuf, améliorer la qualité urbaine et le cadre de vie

- Élargir le trottoir, côté pair (nord)
- Reprendre et enterrer les descentes de gouttières
- Maintenir le stationnement
- Cacher les réseaux aériens et retirer les gros poteaux en béton
- Refaire à neuf les revêtements de la chaussée et des trottoirs



Principe d'aménagement

Le profil de la rue est semblable à celui de la rue du Berger : trottoir bas et élargi sur un seul côté, de façon à améliorer le confort des piétons sans supprimer le stationnement



Plan d'aménagement

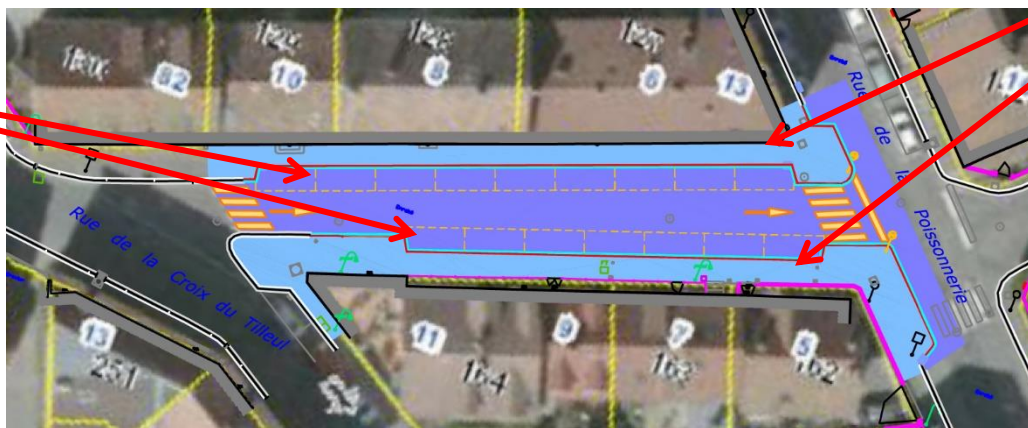
de l'avenue Jean Jaurès à la rue de la Croix du Tilleul



de la rue de la Croix du Tilleul à la rue de la Poissonnerie

Trottoirs

Places de stationnement



Coût et calendrier de l'opération

Les travaux ont commencé le 22 octobre sur le réseau d'assainissement et devraient se terminer aux alentours du 10 décembre



**Budget de
l'opération**

180 000 € HT

- Voirie : 140 000 € HT
- Enfouissement des réseaux : 40 000 € HT

Avez-vous des questions ?



Réaménagement du parking de l'école d'art Gérard Jacot

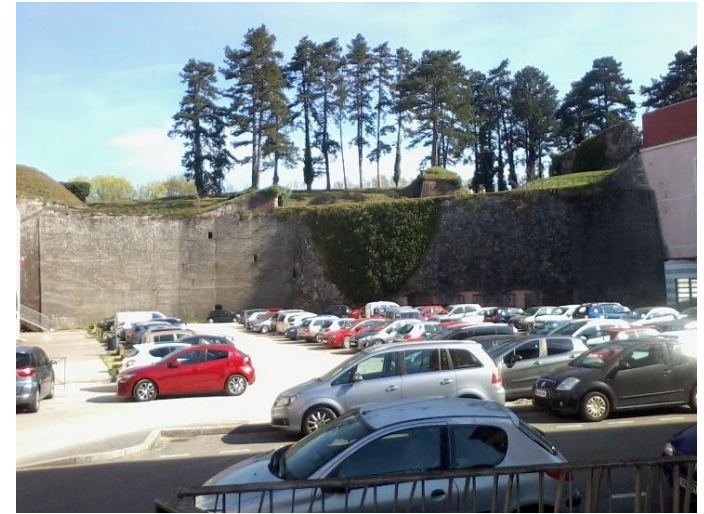
par

Jean-Marie HERZOG

Adjoint au maire chargé de l'Urbanisme et des Travaux



Périmètre du projet



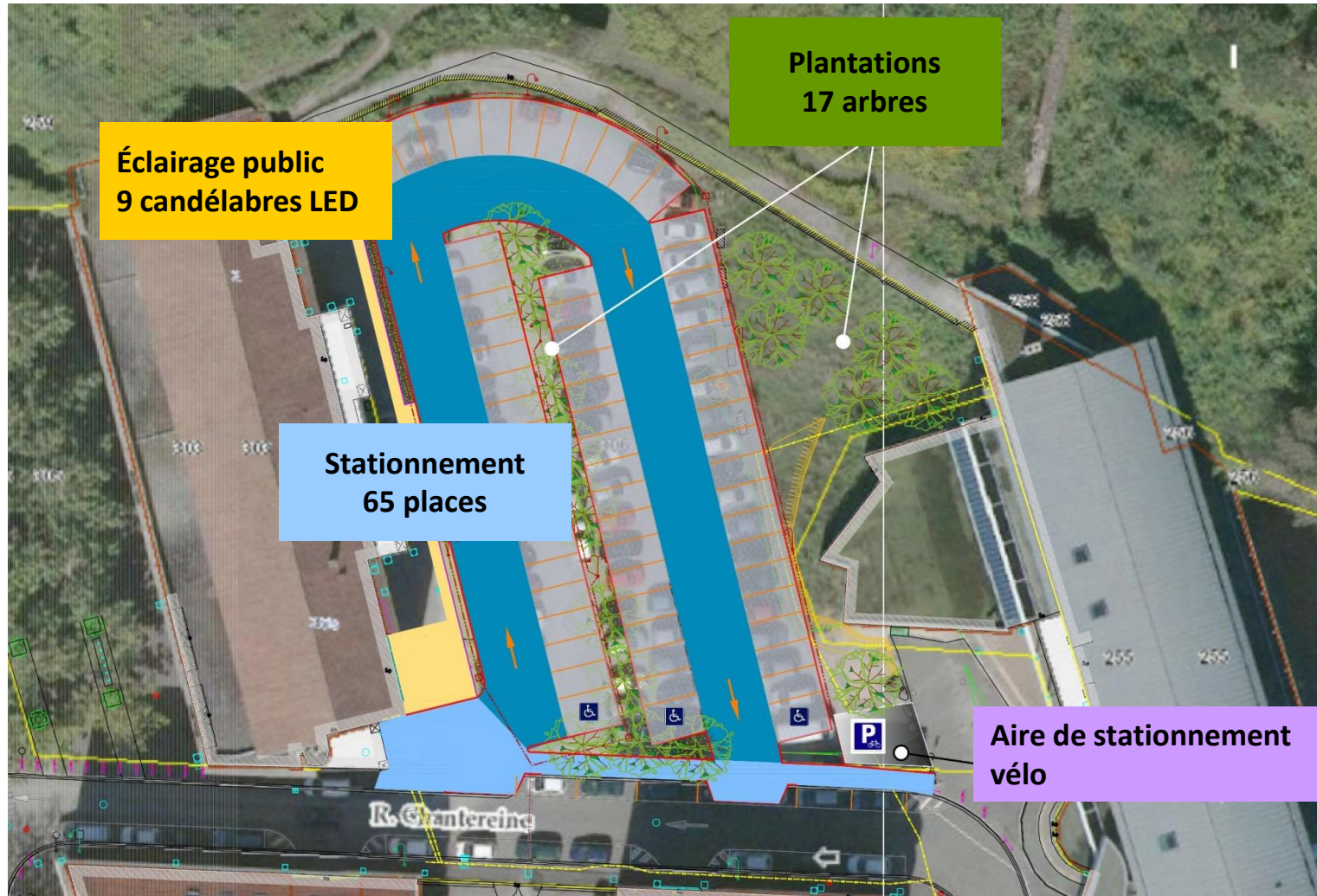
Objectif du projet

Refaire un parking à neuf, fonctionnel et intégré dans son environnement

- Réorganiser le stationnement et mettre en place un revêtement de qualité
- Planter de nouveaux arbres pour embellir et développer le cadre naturel
- Mettre en place l'éclairage public
- Créer un réseau pour recueillir les eaux de pluie
- Améliorer l'offre aux usagers (création de places PMR et d'une aire de stationnement 2 roues)



Principe d'aménagement



Le projet a été validé par l'Architecte des Bâtiments de France

Coût et calendrier de l'opération

Dates
prévisionnelles

du 15 octobre
au 30 novembre 2018

Budget de
l'opération

240 000 € HT



Avez-vous des questions ?



Budget participatif 2018

par

Delphine MENTRÉ

Adjointe au maire chargée des Conseils de quartier



Une idée pour améliorer le cadre de vie de votre quartier ou de votre ville ?

- Déposez la jusqu'au 7 décembre 2018
- Sur :
 - www.belfortetvous.fr
 - ou via les formulaires disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou auprès de votre Conseil de quartier

J'AI DES IDÉES pour ma Ville



Les conditions à respecter

- Les idées doivent concerner des projets d'aménagement, revêtir un intérêt collectif et relever des compétences de la commune.
- Les projets ne peuvent dépasser 100 000€.



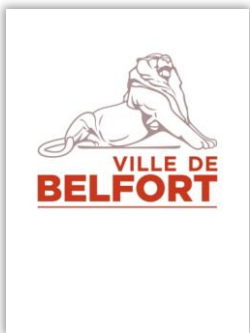
Les nouveautés de cette année

Pour cette 4^e édition, la priorité sera donnée aux projets innovants qui n'ont pas déjà été financés dans ce cadre.

Un jury citoyen pour présélectionner les projets en tenant compte de l'intérêt collectif du projet pour le quartier ou pour la ville et de l'existence ou non de projets similaires à proximité.

Les personnes à l'origine des idées retenues seront associées au travail des services techniques de la Ville.

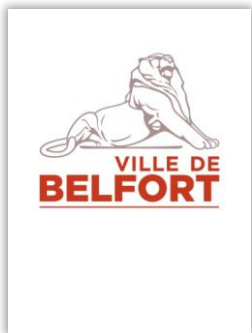
Ces habitants seront aussi au cœur de la démarche de communication pour expliquer leur idée et donner envie de voter pour leur projet.



Vous avez des idées et vous voulez être accompagné ?

Prenez contact avec le Président de votre Conseil de Quartier et son Bureau pour préparer un projet !

Les Agents de Développement Social (ADS) de la Ville de Belfort sont également là pour vous aider au 03 84 54 56 41 .



Avez-vous des questions ?





**PLAN PROPRETÉ RENFORCÉ
MOBILISONS-NOUS**

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort

et **Yves VOLA**

Adjoint au maire chargé
du cadre de vie

**MARRE
DES GROTTES**

**ASSEZ DE
LA SALETÉ**

**ARRÊTEZ
LES DÉPÔTS
SAUVAGES**

**STOP AUX
MAUVAIS GESTES**

Plan Propreté Renforcé

La propreté, une priorité pour la Ville de Belfort



2,5 millions € / an
consacrés par la Ville

80 % liés aux incivilités

Un plan axé autour de 3 priorités

- Un service public renforcé
- Des actions de sensibilisation
- Une politique de responsabilisation accrue par la verbalisation

Ce plan représente pour la Ville un investissement de 226 000 euros supplémentaires

→ Priorité 1 : un service public renforcé



2 postes créés d'ici 2019

1 poste de coordinateur
des équipes de ramassage
des dépôts sauvages et
1 poste de chef d'équipe
d'une dizaine d'agents
du service Propreté



Amélioration de la qualité du service

Adaptation du service
au plus près des besoins



Renforcement moyens techniques

par l'achat de
nouveaux matériels

→ Priorité 2 : des actions de sensibilisation



Appel à plus
de civisme



Les Belfortains, acteurs de
la propreté au quotidien

→ **Priorité 3 : une politique de responsabilisation par la verbalisation**

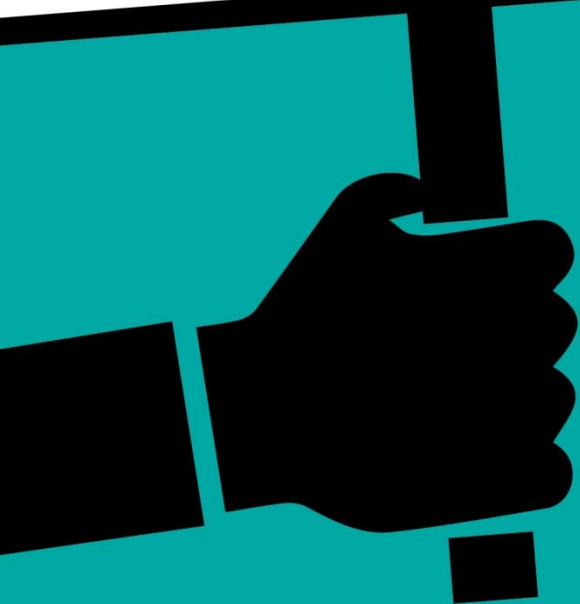


Renforcement
des moyens humains



Amélioration des
moyens techniques
(vidéosurveillance)

DÉPÔTS SAUVAGES



| Plan Propreté Renforcé






Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Contrôle journalier
des secteurs
sensibles

Vidéosurveillance
sur les points d'apport
volontaire sensibles

Mobilisation
des bailleurs sociaux
(Territoire habitat, Néolia...)

 + 95 000 €



DÉPÔTS SAUVAGES



À vous d'agir !

Déposez vos déchets

- déchetterie de Danjoutin
(ZAIC du Grand-Bois)
- déchetterie de Sermamagny
(desserte du Pays-Sous-Vosgien, RD5)
- déchetterie de Châtenois-les-
Forges (route de Brevilliers)

Si vous ne pouvez pas
emmener vos gros
encombrants, prenez rendez-
vous :

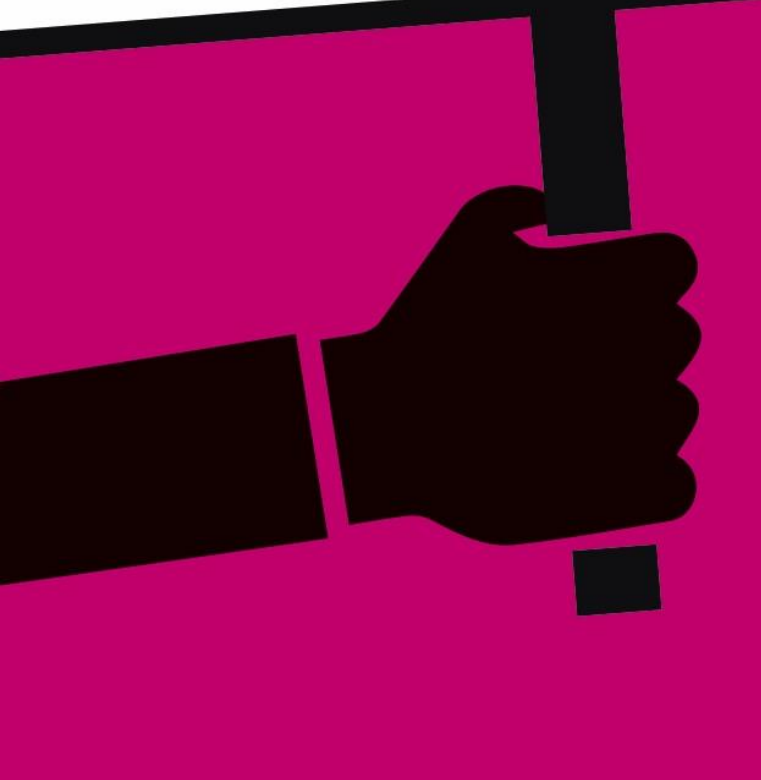
- grandbelfort.fr/dechets
- 03 84 90 11 71

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

GROS ENCOMBRANTS





GROS ENCOMBRANTS



Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Enlèvement gratuit des gros encombrants sur rendez-vous, en présence de l'utilisateur, à l'entrée des maisons ou des immeubles.

Dépôt sur le domaine public désormais interdit.

Acquisition de matériels de collecte : chariots, diables, etc.

 + 15 000 €



GROS ENCOMBRANTS



À vous d'agir !

Si vous ne pouvez pas
emmener vos gros
encombrants,
prenez rendez-vous :

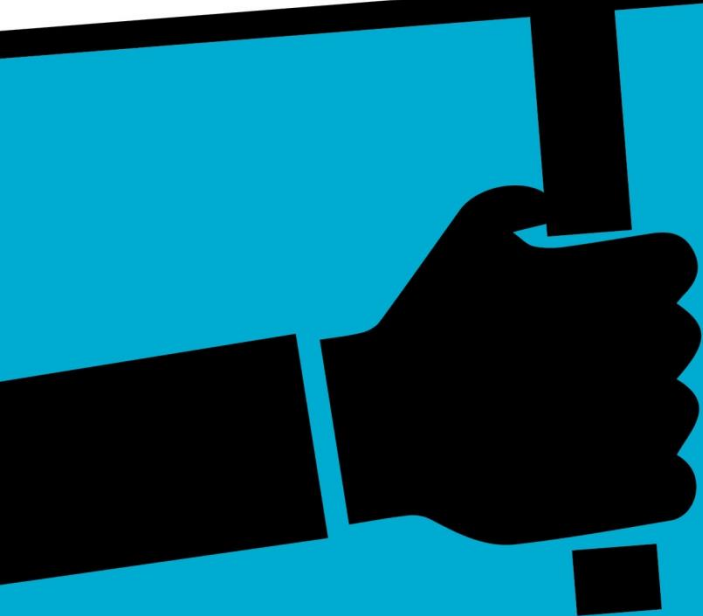
- grandbelfort.fr/dechets
- 03 84 90 11 71

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

COLLECTE DES DÉCHETS



| Plan Propreté Renforcé

COLLECTE DES DÉCHETS


Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Signalement des débordements
de bacs ou des conteneurs

Création de points de regroupement

Diminuer la présence des bacs
sur les trottoirs

Accompagnement des commerçants
pour une meilleure gestion des
déchets

 + 25 000 €



COLLECTE DES DÉCHETS



À vous d'agir !

Triez vos déchets
et respectez le règlement
de collecte

- Présentez votre bac la veille
au soir du jour de collecte
- Rentez-le au plus tôt
après la collecte

Ne déposez rien hors
des bacs et conteneurs

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

DÉJECTIONS CANINES



| Plan Propreté Renforcé

DÉJECTIONS CANINES



Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Mise en place progressive dans les quartiers de lieux d'aisances pour les chiens

Augmentation du temps de ramassage du scooter propreté canine

Distribution gratuite de sachets de collecte des déjections canines dans les structures municipales

 + 17 000 €



DÉJECTIONS CANINES



À vous d'agir !

- Munissez-vous d'un petit sac pour ramasser les déjections de votre chien
- La Ville de Belfort met à votre disposition 86 distributeurs de sacs

non respect
des règles



68 € d'amende

pour les déjections non ramassées

PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE




PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE



Les actions du plan propreté renforcé à partir de mai-juin 2019

Présence policière
renforcée

Nettoyage des espaces de
pique-nique les week-ends
également

 + 4 000 €

PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE



À vous d'agir !

Vérifiez si le pique-nique est autorisé

Respectez la végétation et le mobilier urbain

Pensez aux riverains : veillez à ne pas être trop bruyant pour le voisinage

Jetez vos déchets dans l'une des corbeilles mises à disposition ou emportez-les

Sont interdits

- La consommation d'alcool
- Les feux et les barbecues (hors barbecue en libre-service à l'étang des Forges)

PROPRETÉ DE NOS RUES



| Plan Propreté Renforcé



**PROPRETÉ
DE NOS RUES**



Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Remplacement de 170 corbeilles
et installation de corbeilles plus
grandes

Achat de matériel de
nettoyage des chewing-gums

Achat de 50 cendriers
puis 20 cendriers supplémentaires / an

Nettoyage gratuit des tags
sur demande des propriétaires

 + 70 000 €



**PROPRETÉ
DE NOS RUES**



À vous d'agir !

Jetez vos petits déchets
et vos chewing-gums
dans les poubelles

Utilisez les cendriers

Contactez Allô voirie
au 0800 202 505 pour
signaler les problèmes

Nettoyez et déneigez
votre trottoir :
vous êtes responsable
de son état de propreté

Evitez de nourrir les animaux
errants ou sauvages
(pigeons, chiens, chats,
cygnes...) : c'est interdit

Avez-vous des questions ?



Police municipale Informations 2018 et perspectives 2019

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort



Informations 2018

Effectifs de Police municipale

- 28 policiers municipaux
- Brigade motorisée : 3 agents
- Brigade cynophile : 1 chien et 2 maîtres-chiens

Acquisition d'un 3e cinémomètre

- 609 infractions relevées pour les 9 premiers mois de 2018 (578 en 2017)

Nouveaux équipements des policiers

- Caméras piéton
- Armement des policiers (révolvers, pistolets à impulsion électrique, bâtons télescopiques)

Sécurisation des transports

- Partenariat avec Optymo et la SNCF

Sécurisation des chantiers de construction

- Brochures d'information à destinations des particuliers et des entreprises

Propreté de la ville

- Contrôles des dépôts sauvages et verbalisation

Opération tranquillité vacances

- Prise en charge avec la Police nationale

Vidéo-protection

- Tous les quartiers de la ville sont aujourd'hui concernés
- 2 064 transferts d'images entre le centre de supervision et la Police nationale (946 en 2017)

Perspectives 2018-2019

Vidéo-protection

- Achèvement du passage en haute définition et installation d'un nouveau logiciel plus performant permettant les recherches analytiques
- Installation de nouvelles caméras : quai Vallet, Maison du peuple, place de la République, stade Serzian, boulevard Carnot, avenue Gambiez, faubourg de Lyon, rue de Londres et les 6 principales entrées de ville

Police municipale

- Augmentation des contrôles relatifs à la propreté de la ville (dépôts sauvages, déjections canines)
- Mise en compatibilité des réseaux radio avec la Police nationale

Avez-vous des questions ?



Suivi des questions

par

Rachel HORLACHER

Présidente du Conseil de quartier



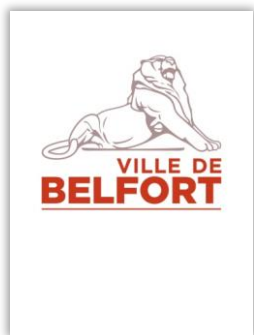
Espaces verts



- **Square de la Roseraie : échardonnage à effectuer le long de l'avenue Jean Jaurès**

Un désherbage a été réalisé le 3 juillet par les agents du service espaces verts y compris la zone sous les cerisiers à l'entrée du square coté Jean Jaurès.

L'entretien a été effectué et un paillage a été posé.



Environnement



- **112 avenue Jean Jaurès : présence de meubles sur le trottoir**
- **Rue Pasteur : présence récurrente d'encombrants**
Le service des déchets a fait procéder à leurs enlèvements dès les signalement effectués

Pour prendre rendez-vous pour les encombrants :

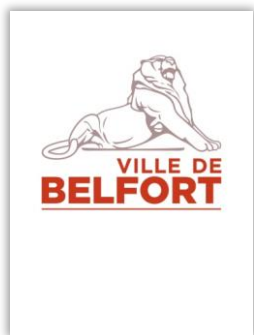
03 84 90 11 71



- **Réparation des poubelles mobiles**

Il suffit d'appeler le service des déchets **03 84 90 11 71** en précisant le numéro de la poubelle endommagée.

Un agent se déplacera gratuitement pour la réparer devant le domicile.



Maintenance



- **Rue Pasteur : qu'elle est la fréquence de nettoyage des caniveaux et trottoirs**

Les services de propreté effectuent 3 passages par semaine



Déplacement - Stationnement



- **Rue de la Savoureuse : difficultés pour sortir de son garage**

Lors de la réfection de la rue de la Savoureuse qui vous a été présentée, les accès seront reconsidérés dans le cadre des travaux

M. Gilles MERCIER

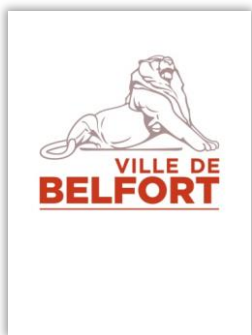


- **Demande de création d'une place de stationnement pour personne à mobilité réduite devant le 36 rue de Strasbourg**

Le marquage de la place PMR a été réalisé le 10 septembre

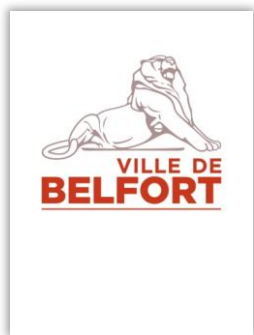


M. Anthony JADE



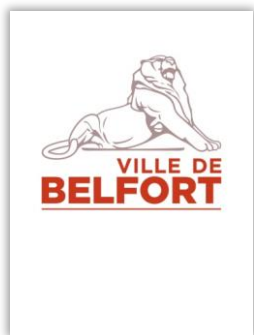
- **Angle de la rue d'Alsace et de l'avenue Charles Bohn : déplacer la sucette publicitaire pour obtenir une meilleur visibilité**

La sucette publicitaire sera déplacée courant de ce mois par la Société Decaux



- **Pont de Roubaix : refaire les joints de dilatation**

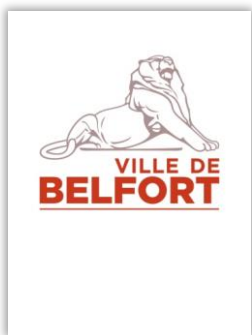
Une opération de reprise ponctuelle sera effectuée courant de ce mois de novembre.



- **Avenue Charles Bohn en direction de la rue d'Alsace : le 3^e lampadaire éclaire à l'horizontal car son couvercle est dévissé**

Le lampadaire défectueux a été réparé le 29 juin 2018

M. Albert Dal Zotto



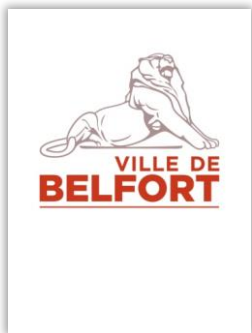
Conseils
de Quartier
BELFORT«
& VOUS



- **Rue Pasteur : date de sa réfection**

Sa réfection n'est pas inscrite dans la programmation de maintenance triennale.

Les services restent vigilants quant à l'état de cette voie et ils interviendront ponctuellement en fonction des besoins.



M. Julien THERRAT



- **Rue d'Évette : demande de mise en sens unique le temps des travaux**

Sa mise en sens unique a été effectuée de façon provisoire le temps du règlement du sinistre de la rue de Hanoï.

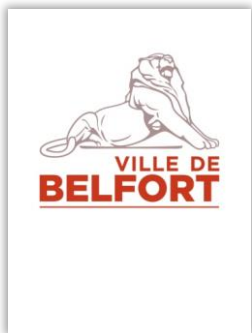


M. Mathieu GULLIN



- **Rue de Houbre : au niveau du cimetière de Brasse les croisements sont difficiles à cause du rétrécissement de la route et des stationnements dangereux**

Au niveau des places de stationnement, la largeur de la chaussée est de 5,7 mètres. Cette configuration est courante sur de nombreuses rues pour lesquelles il est nécessaire de composer avec la nécessité de maintenir le stationnement, des trottoirs confortables et une circulation à double sens.



Police Municipale



Interventions

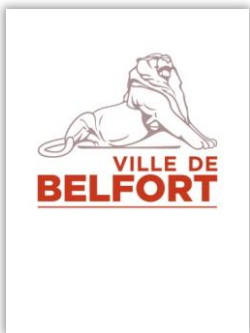
(avril à septembre 2018)

Contrôles de vitesse : 40 (15 infractions relevées)

Contrôles routiers : 32 (32 infractions relevées)

(rues Châteaudun, de la Croix du Tilleul, Voltaire, d'Evette, du Magasin, de Mulhouse, de Thann, de Strasbourg, d'Hanoi, de l'Étoile, de Roubaix et avenues Charles Bohn et Jean Jaurès)

Mises en fourrière : 16 stationnements abusifs de plus de 7 jours)



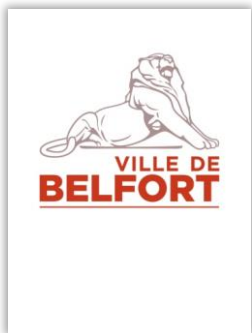
Sécurisations d'établissements scolaires : 48 présences devant les écoles

Passages réguliers de la police municipale et nationale

Rue Allende et du 4 septembre, Lidl et Leader Price, avenue Jean Jaurès et square Lechten

Interventions sur des dépôts sauvages :

Rues de Bordeaux, du Ballon, Victor Hugo, de Thann, du Berger, du Ballon



Le mois de la photo 2019

Dans le cadre du Mois de la Photo d'avril 2019, la Ville offre la possibilité à tous les photographes amateurs d'exposer leur travail chez les commerçants ou dans des lieux institutionnels.

Les inscriptions s'effectuent auprès de Marie REVERCHON :
mreverchon@mairie-belfort.fr ou 03 84 54 27 49



Prix du Conseil municipal des enfants 2018



Allo voirie
www.belfort.fr

Police Municipale : 03 84 54 27 00

